

2012

Rapport annuel d'activité



Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

Sommaire

Carte d'identité du Sivom

Le périmètre du SIVOM	03
Historique	04
La structure politique et administrative	04

Traitement des déchets

Les communes membres	05
Le dispositif de maîtrise des déchets	06
Les moyens techniques du SIVOM	07
L'aspect budgétaire (année 2012)	11

La collecte sélective

Les communes membres	13
Le dispositif de collecte sélective par apport volontaire	14
Le dispositif de collecte sélective en porte à porte	16
L'aspect budgétaire (année 2012)	19

Le traitement des eaux usées

Les communes membres	21
Les stations d'épuration du SIVOM	22
Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2012)	25

La gestion des réseaux d'assainissement

Les communes membres	27
L'entretien des réseaux	28
Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2012)	29

L'assainissement non collectif

Les communes membres	31
Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)	32
Total budget assainissement	32

La communication

Les différents outils	33
-----------------------------	----



Carte d'identité du Sivom

Le périmètre du SIVOM



Historique

Confrontées à la nécessité de résoudre les problèmes liés au traitement des déchets et des eaux usées, 12 communes de l'agglomération mulhousienne (Brunstatt, Didenheim, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Pfastatt, Reiningue, Riedisheim, Rixheim et Zillisheim) ont créé le 16 mai 1968 un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Transformé en syndicat « à la carte » le 1er janvier 1993, le SIVOM permet aux communes et regroupements de communes de moduler leur adhésion selon les missions qui les intéressent.

A partir de 2010, la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA) devient Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Elle s'agrandit en intégrant :

- > la communauté de communes de l'Île Napoléon regroupant Battenheim, Baldersheim, Sausheim, Rixheim, Habsheim et Dietwiller ;
- > la communauté de communes des Collines regroupant Riedisheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Brunstatt, Bruebach et Flaxlanden ;
- > les communes isolées d'Illzach, Heimsbrunn et Pfastatt ;
- > la commune de Galtingue qui rejoint m2A le 1er janvier 2010.

Le SIVOM regroupait en 2012, 54 municipalités représentant une population de 280 700 habitants.

Le SIVOM assure des missions de service public dans les domaines de la collecte sélective et du traitement des déchets, ainsi que de la collecte et de l'épuration des eaux usées (collectif et non collectif).

Depuis sa création, le SIVOM a été présidé par MM. Emile MULLER de 1968 à 1981, Joseph KLIFA de 1981 à 1989, Jean-Marie BOCKEL de 1989 à 1990 et Daniel ECKENSPIELLER depuis 1990.

Le SIVOM n'est pas doté d'une fiscalité propre : les communes contribuent par des subventions d'équilibre au budget syndical, chaque mission ayant ses propres clefs de répartition. Le budget assainissement est équilibré, quant à lui avec la redevance assainissement directement perçue auprès de l'utilisateur.

La structure politique et administrative

Composition du nouveau bureau suite aux élections du 05/02/2010

Président : Daniel ECKENSPIELLER	
Vice – présidents : André CLAD	1 ^{er}
Jean-Marie BOCKEL	2 ^{ème}
Jean ROTTNER	3 ^{ème}
Bernard NOTTER	4 ^{ème}
René ISSELLE	5 ^{ème}
Francis FLURY	6 ^{ème}
Bernard KLEIN	7 ^{ème}
Marie-France VALLAT	8 ^{ème}
Francis HILLMEYER	9 ^{ème}
Henri METZGER	10 ^{ème}
Olivier BECHT	11 ^{ème}
Joseph GOESTER	12 ^{ème}
Daniel BUX	13 ^{ème}
Richard LASEK	14 ^{ème}
Jean-Pierre WALTER	15 ^{ème}
Monique KARR	16 ^{ème}
Philippe HARTMEYER	17 ^{ème}

Yves MARTIN	18 ^{ème}
Sylvie GRISEY	19 ^{ème}
Daniel LEGGERI	20 ^{ème}
Jean HATTENBERGER	21 ^{ème}
Hakim MAHZOUL	22 ^{ème}
Fabrice CIARLETTA	Assesseur
André HIRTH	Assesseur
MARYVONNE BUCHERT	Assesseur

Comité d'administration

84 élus délégués par les communes et structures intercommunales membres. Il s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2012.

L'organisation administrative :

La direction générale du SIVOM est assurée par M. Régis OCHSENBEIN. Les services administratifs permanents du SIVOM s'appuient en 2012 sur les compétences de 27 personnes mises à disposition par Mulhouse Alsace Agglomération.

Les grades sont :

- > 1 Directeur général
- > 3 Attachés
- > 2 Attachés principaux
- > 1 Rédacteur principal
- > 4 Adjoint administratifs de 1^{ère} classe
- > 2 Adjoint administratifs principaux de 1^{ère} classe
- > 1 Ingénieur
- > 1 Ingénieur principal
- > 1 Technicien
- > 2 Techniciens principaux de 1^{ère} classe
- > 4 Technicien principaux de 2^{ème} classe
- > 4 Adjoint techniques de 1^{ère} classe
- > 2 Agents de maîtrise principaux



Traitement des déchets

Les communes membres

Cette mission créée en 1968, a concerné en 2012, 48 communes soit **273 219** habitants selon le recensement de 2011.



* Froeningen, Heidwiller, Hochstatt, Illfurth, Luemswiller, Saint-Bernard, Spechbach-le-Haut, Spechbach-le-Bas, Tagolsheim, Walheim

Le dispositif de maîtrise des déchets

Une politique globale

Dans le cadre de ses missions de collectes sélectives et de traitement des résidus urbains, le SIVOM de la Région Mulhousienne met en œuvre et développe ses actions dans le cadre d'une gestion multi-filières des déchets ménagers et assimilés qui s'est concrétisée progressivement à partir de 1992. L'objectif principal est le recyclage des déchets valorisables dans un souci d'optimisation des coûts ainsi que le traitement efficient et autonome des autres déchets.

La mise en place d'un dispositif complet et diversifié de traitement et de valorisation permet de prendre en compte, au-delà du regroupement géographique

préconisé par le plan départemental, la totalité des acteurs économiques (les ménages et les entreprises), ainsi que leurs déchets dans toute leur diversité (ordures ménagères, déchets encombrants, déchets dangereux des ménages, déchets industriels banals et déchets des activités de soins à risques infectieux réceptionnés sur l'UIOM de Sausheim).

Un des objectifs majeurs est en effet le développement de la valorisation matière sous toutes ses formes (récupération, recyclage, réutilisation, réemploi) grâce à un dispositif varié de collecte tels que les déchetteries, les points d'apports volontaires ainsi que la col-

lecte en porte à porte. Ces différents modes de collectes sélectives qui évoluent et se développent (extension de la collecte en porte à porte dont le projet en cours concerne la ville de Mulhouse pour l'ensemble de son périmètre) doivent permettre de faire progresser les tonnages de déchets recyclés.

Un autre objectif non moins important est la recherche d'une autonomie de gestion des déchets, relevant de sa compétence, et produits sur son territoire afin d'éviter autant que faire le recours à la mise en décharge.

A ce titre, l'année 2012, comme 2011, a été marquée par des détournements de déchets importants vers des exutoires externes de traitement, liés aux arrêts de l'UIOM de Sausheim.

Chiffres clés de l'activité en 2012 sur le périmètre du SIVOM

Gisement traité En Kg / hab / an	2008	2009	2010	2011	2012
Population mission « TRU »	262 995	269 729	272 274	272 915	273 219
Population mission « CS »	254 033	259 938	262 378	262 886	262 998
OM résiduelles incinérées Population « TRU »	298,6	283,9	276,4	274,6	274,9
Collectes sélectives par matériau (CS)					
Verre	27,82	28,01	25,35	26,38	26,15
Papier-carton	41,39	38,01	39,20	40,12	41,49
Bouteilles plastiques	2,52	2,85	2,99	2,53	2,72
Refus de tri incinérés	2,85	2,97	3,42	2,48	3,70
Freinte et stock (*)	3,30	3,67	2,98	3,70	0,0
total collecté	77,88	75,51	73,94	75,21	74,06
dont P/C & bouteilles plastique	50,06	47,50	48,59	48,83	47,91
Répartition par mode de collecte					
En apport volontaire (VERRE)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
En apport volontaire (P/C et plast)	68,4%	66,2%	62,3%	61,5%	61,3%
En porte à porte (multi matériaux)	31,6%	33,8%	37,7%	38,5%	38,7%
OMA totales traitées (OMR + CS)	376,4	359,4	350,3	349,8	349,0
Déchets occasionnels des ménages (déchetteries+autres collectes de DME, déchets verts, rebus...)	214,4	216,4	212,6	220,4	227,3
Dont réseau déchetteries (hors CS)	182	181	177,3	192,3	195,2
CS + DOM	292,2	291,9	286,5	295,6	301,4
Déchets ménagers totaux (OMR + CS + DOM)	590,8	575,8	562,9	570,2	576,3
Taux valorisation « matière » sur déchets ménagers du SIVOM	38 %	39 %	38 %	40 %	41 %
Taux valorisation énergie (sur déchets solides hors boues)	62 %	63 %	63 %	61 %	60 %
Taux valorisation globale (matière+énergie hors boues)	97 %	97 %	96 %	93 %	93 %

La mise en décharge concerne 7 % des déchets solides urbains rapportés à l'ensemble des déchets pris en charge et traités par le SIVOM (hors boues de STEP), ceci grâce à des équipements lourds que sont :

> le centre de tri à Illzach qui permet de trier, valoriser et assurer une préparation optimum par broyage des déchets encombrants et des déchets municipaux avant leur incinération,

> l'usine d'incinération et de valorisation énergétique sous forme électrique de Sausheim qui traite des déchets solides et des boues de station d'épuration en mélange.

Il va sans dire que le fonctionnement de l'UIOM de Sausheim, maillon principal et technologique du dispositif technique, est au centre des préoccupations, et le maximum est fait pour assurer la protection de l'environnement et réduire à l'infime l'impact de cette usine.

L'objectif recherché est par conséquent de valoriser au mieux l'énergie potentielle générée par l'incinération tout en maîtrisant de façon stricte les conditions des rejets dans l'atmosphère.

A ce titre, l'optimisation du traitement des fumées par l'adjonction d'un traitement catalytique mis en service fin 2010 en est l'exemple parfait. (cf. ci-après). Une autre constance dans l'effort déployé par le SIVOM réside dans les actions de communication et de sensibilisation, tout particulièrement du jeune public dans le milieu scolaire.

Les moyens techniques du SIVOM

Le SIVOM possède un ensemble moderne d'équipements de collecte, de traitement et de valorisation des déchets, efficace et adapté aux objectifs réglementaires des décennies à venir.

L'usine de valorisation énergétique des résidus urbains de Sausheim :

Implantée à côté de la station d'épuration de l'agglomération mulhousienne sur le ban communal de Sausheim (CD 39 route de Chalampé), sa construction a débuté en avril 1997 et s'est achevée en mai 1999. D'une capacité de 172 000 tonnes, elle traite les ordures ménagères des communes membres, celles des collectivités clientes du secteur 3 et 4, les déchets municipaux, les refus de tri du centre de tri d'Illzach ainsi que des déchets hospitaliers et des boues de station d'épuration.

Cette unité est équipée de deux fours à lit fluidisé rotatif de 10,5 tonnes /heure chacun.

L'investissement global s'élève aujourd'hui à 79 M € compte tenu du montant initial des travaux et des travaux d'achèvement réalisés en 2004 et 2005 et du renforcement des fumées par voie catalytique mis en service fin 2010. Cet investissement a été subventionné de manière importante par le Conseil général du Haut-Rhin et l'ADEME. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les industriels conventionnés au titre de l'incinération des boues ont financé également cette usine.

En 2007, le SIVOM a pris la décision de renforcer le traitement des fumées de l'usine d'incinération en optant pour un traitement catalytique (SRC) des oxydes d'azote (NOx) et des dioxines furannes. Cette solution technique permet d'abattre la teneur en NOx dans les fumées à des valeurs inférieures à 80 mg/Nm³.

En ce sens, le SIVOM a fait le choix d'anticiper sur l'évolution future de la réglementation pour les oxydes d'azote. Ce traitement complémentaire des fumées par catalyse a l'avantage également de permettre de traiter conjointement les dioxines et furannes, afin de sécuriser de manière pérenne leur rejet sous le seuil de 0,1 ng/Nm³.

Cette solution est la plus fiable en l'état actuel des technologies. Elle n'a aucun impact négatif sur le fonctionnement de l'usine et la qualité des eaux industrielles rejetées vers la station d'épuration.

Sur le plan financier, il s'agit d'un investissement lourd de plus de 12 M € environ, toute assistance technique comprise. Les travaux ont été réalisés par la société Hamon Environnemental.

Résultat 2012 de l'activité d'incinération

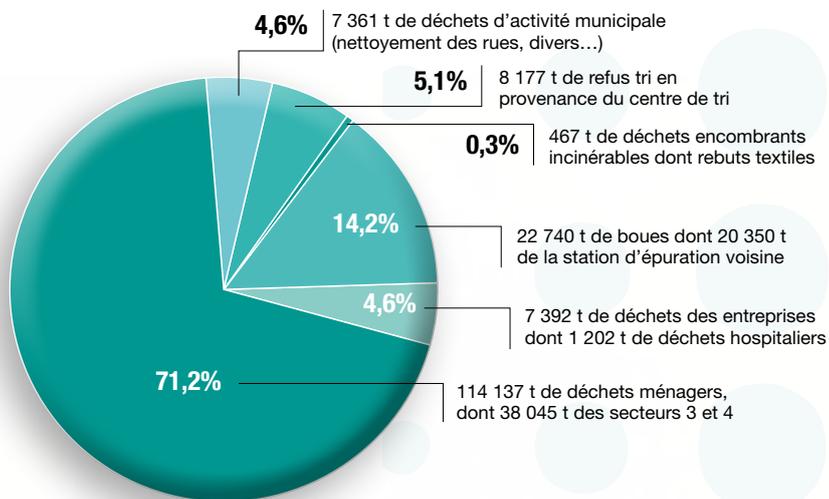
En 2012, l'usine a réceptionné 160 274 t de déchets contre 166 338 t en 2011, soit 3,6% en moins. Les graphes page 08 indiquent les répartitions des déchets en entrée sur site, leur élimination, ainsi que la production de résidus d'incinération.

Une fraction des déchets a été déléguée vers d'autres usines d'incinération et centres d'enfouissement techniques de classe 2 (CET) pendant les arrêts techniques de maintenance qui se déroulent 2 fois par année en avril et octobre en général.

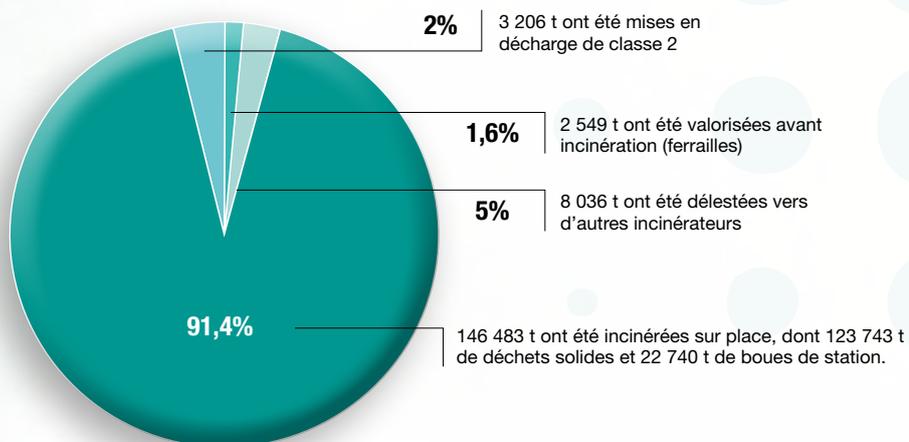


Traitement des déchets

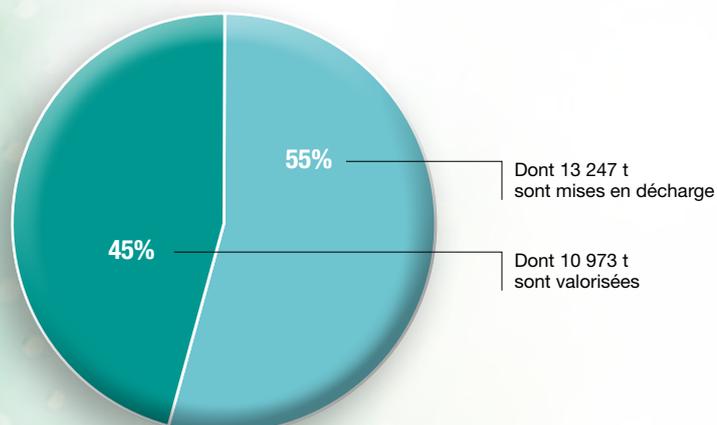
Tonnages réceptionnés à l'usine d'incinération de Sausheim : **160 274 t**



Bilan de l'incinération sur place et du délestage vers d'autres exutoires : **160 274 t**



Résidus d'incinération (24 220 t) : **élimination et valorisation matière**



La production d'énergie

Production GTA et utilisation en MWh	2010	2011	2012	Répart.
Production totale	45 553	58 197	51 776	100%
✓ Autoconsommation UIOM	20 161	28 343	28 593	55%
✓ Vente à STEP du SIVOM	9 299	11 079	10 292	20%
✓ Vente à EDF	16 093	18 775	12 891	25%

La production d'énergie en 2012 a chuté de -11 % du fait de la baisse des tonnages incinérés et des arrêts pour pannes. A noter que l'autoconsommation de l'UIOM a augmenté de +10% depuis la mise en place du traitement catalytique en novembre 2010.

A titre de comparaison, cette valorisation énergétique est l'équivalent de la consommation électrique de près de 80 000 habitants, ou bien 12 500 tonnes de CO₂ évitées, ou encore l'équivalent de 37 000 barils de pétrole économisés.

Résidus d'incinération et valorisation matière

En matière de résidus d'incinération, la valorisation matière concerne d'une part, les mâchefers (10 294 tonnes) qui sont réemployés en technique routière pour la réalisation de sous-couche routière, d'autre part les métaux ferreux

(645 tonnes) et les non ferreux (aluminium et divers) issus des mâchefers (35 tonnes), soit au total 10 973 tonnes valorisées. Pour mémoire, pour protéger les fours d'incinération, les déchets sont également déferrailés avant incinération, soit 2 549 tonnes (non indiquées sur le graphe ci-dessous).

L'élimination des REFIOM s'élève au total (CET1+2) à 13 247 tonnes. Globalement, les résidus de l'incinération baissent de -10,1 % en 2012.

Contrôle des rejets atmosphériques de l'usine

L'usine est une installation classée pour la protection de l'environnement autorisée par arrêté préfectoral codificatif du 12 mai 2005 et sous la surveillance de la DRIRE. Le site est certifié ISO 14 001. Une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) est en place depuis 2007. Elle s'est réunie la dernière

fois le 06 décembre 2012.

Un suivi continu des rejets atmosphériques (pour les principaux polluants) est assuré par l'instrumentation propre de l'usine, régulièrement vérifiée, complétée par des contrôles périodiques semestriels ou mensuels obligatoires réalisés par des laboratoires accrédités sur les rejets atmosphériques et les rejets aqueux de l'installation.

Les valeurs ci-dessous ont été relevées par un organisme extérieur agréé dans le cadre des contrôles semestriels obligatoires.

Les résultats 2012 en sortie de cheminée respectent les exigences réglementaires pour l'ensemble des émissions.

Paramètres mesurés	Valeur limite d'émission journalière	Unité	Juin 2012		Décembre 2012		Respect norme
			Four n° 1 Valeurs	Four n° 2 Valeurs	Four n° 1 Valeurs	Four n° 2 Valeurs	
Poussières	10 mg/Nm ³	mg/Nm ³	0,80	0,90	1,1	< 0,50	OUI
COT	10 mg/Nm ³	mg/Nm ³	1,10	0,97	0,46	1,71	OUI
HCl	10 mg/Nm ³	mg/Nm ³	0,55	0,57	1,91	< 0,19	OUI
HF	1 mg/Nm ³	mg/Nm ³	< 0,10	< 0,10	< 0,08	< 0,09	OUI
SO ₂	50 mg/Nm ³	mg/Nm ³	< 0,11	< 0,11	< 0,14	< 0,12	OUI
NOx (en NO ₂)	80 mg/Nm ³	mg/Nm ³	76,9	63,4	69,8	67,3	OUI
CO	50 mg/Nm ³	mg/Nm ³	15,4	12,7	3,3	26,7	OUI
Cd + Tl	0,05 mg/Nm ³	mg/Nm ³	< 0,0015	< 0,0016	< 0,0020	< 0,0021	OUI
Hg	0,05 mg/Nm ³	mg/Nm ³	< 0,0009	< 0,0010	< 0,0089	< 0,0010	OUI
Total autres métaux lourds (*)	0,5 mg/Nm ³	mg/Nm ³	< 0,0779	< 0,0865	< 0,4212	< 0,0970	OUI
Dioxines et Furanés	0,10 ng/m³	ng/m³	0,0065	0,0069	0,0081	0,0076	OUI
Température du gaz à l'émission	-	°C	95,2	93,3	93,9	93,4	
Débit de fumées	-	Nm ³ hum/h	71 900	68 461	75 939	71 617	
Débit de fumées	-	Nm ³ sec/h	54 483	52 055	57 276	56 376	
Débit de fumées à 11 % d'O ₂	-	Nm ³ sec/h	47 481	47 304	45 947	45 780	OUI
Vitesse verticale des gaz	> 12 m/s	m/s	17,9	16,9	18,8	17,7	OUI

Nota :

- Polluants : Carbone Organique Total (COT), Chlorure d'Hydrogène (HCl), Fluorure d'Hydrogène (HF), Dioxyde de Soufre (SO₂), Monoxyde d'Azote et Dioxyde d'Azote exprimés en Dioxyde d'Azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Cadmium (Cd) + Thallium (Tl), Mercure (Hg).

- Les concentrations des gaz en polluants à l'émission sont exprimées à 11 % d'O₂ sur gaz sec.

- Total des autres métaux lourds : Antimoine (Sb); Arsenic (As); Plomb (Pb); Chrome (Cr); Cobalt (Co); Cuivre (Cu); Manganèse (Mn); Nickel (Ni); Vanadium (V)

Traitement des déchets

Surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de l'usine

En parallèle de ces contrôles à l'émission des cheminées, une campagne de bio surveillance des dioxines et furanes ainsi que des métaux lourds est réalisée annuellement en utilisant les lichens comme outil de diagnostic. L'analyse des lichens qui sont des capteurs naturels des polluants permet ainsi de suivre la qualité de l'air autour de l'usine, grâce à cinq points de prélèvement déterminés par la rose des vents dominants. Cette méthodologie de diagnostic est mise en œuvre au SIVOM depuis 2005.

Cette surveillance est par ailleurs complétée par une campagne de mesure classique, menée par l'APAVE, consistant en des prélèvements d'échantillons atmosphériques sur une période de 7 jours sur plusieurs points autour de l'usine.

Le Centre de tri pour déchets encombrants ménagers et déchets des communes

Implanté sur la commune d'ILLZACH, il est opérationnel depuis le 23 mars 1999. Du 1er août 2002 au 31 décembre 2010, le SIVOM a repris l'exploitation du centre de tri en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace. L'exploitation a été confiée à l'exploitant de l'usine d'incinération à partir du 1er janvier 2011 dans le cadre d'un contrat globalisé.

Depuis cette date, l'exploitant privé, la société NOVERGIE, prend en charge la réception, le tri et la valorisation des déchets issus des collectivités, à savoir :

- > les déchets de certains particuliers qui ne peuvent se rendre en déchetterie en raison de la hauteur d'accès limitée,
- > les encombrants issus des 15 déchetteries intercommunales,
- > les déchets encombrants collectés par les communes-membres par le biais des bennes placées périodiquement sur la voie publique,
- > les déchets provenant de l'activité communale ainsi que ceux d'associations pris en compte par les communes,
- > les déchets provenant des collectivités clientes du secteur 3.

Le changement d'exploitation a entraîné également les changements suivants :

- > les déchets des entreprises ne sont plus du ressort du SIVOM depuis le 1er janvier 2011. Ils relèvent de la responsabilité exclusive de l'exploitant qui a la faculté d'accueillir pour son propre compte les déchets artisanaux et commerciaux. Pour cette partie commerciale, la société NOVERGIE verse au SIVOM un loyer annuel en contrepartie de cette autorisation et de la mise à disposition de l'installation,
- > plus aucune collecte sélective n'est triée sur ce site, la totalité du gisement étant globalisée dans le cadre d'un marché unique de tri.

Outre le tri des déchets permettant d'augmenter le tonnage des déchets recyclés, le centre de tri permet d'assurer une préparation par broyage des déchets qui ne peuvent être valorisés. Ces déchets, une fois broyés, sont envoyés à l'incinération en vue d'une valorisation

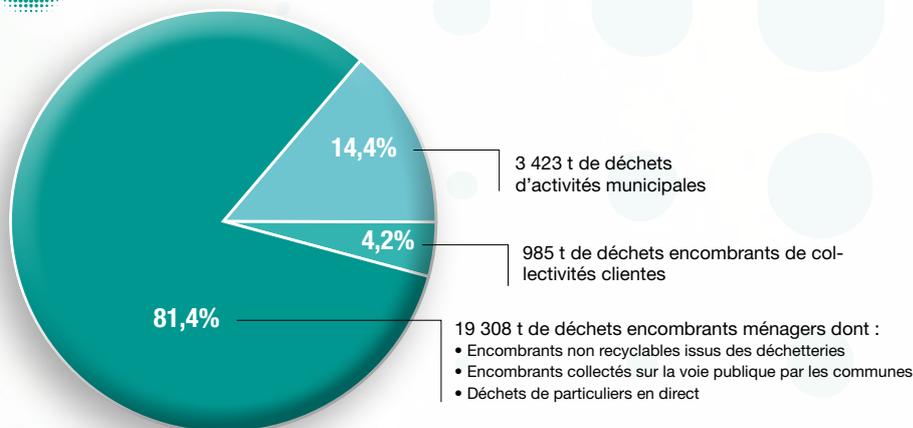
énergétique ; cette démarche permet d'éviter le recours à la mise en décharge sauf pendant les périodes d'arrêt de l'usine pour maintenance ou en raison de pannes.

Bilan 2012 du centre de tri

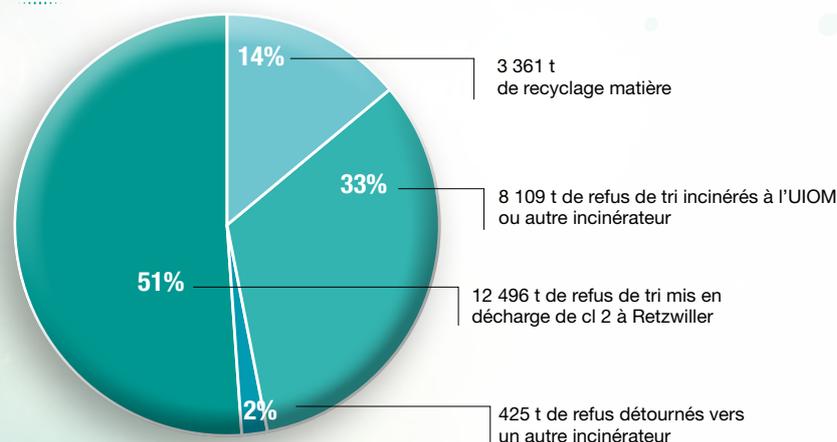
En 2012, pour cette activité de tri, de valorisation, et de broyage des déchets des collectivités, le tonnage réceptionné ne varie que faiblement : 23 715 tonnes (+1,3%). On remarque aussi que les déchets ménagers (DME déchetteries + DME en porte à porte + particuliers) sont relativement stables, au total 19 308 tonnes (+0,2% / 2011).

La fraction valorisable a atteint 3 361 tonnes au total sur les déchets ménagers et les municipaux, soit un taux de valorisation brut de 14,7% calculé sur les entrées totales. Si l'on rapporte le tonnage recyclé au tonnage entrant en déduisant les encombrants résiduels des déchetteries qui n'ont plus aucune fraction recyclable (déjà triés), le taux de valorisation s'élève à 44%.

Tonnages réceptionnés au Centre de tri : 23 716 t



Bilan : tri et destination des refus : 24 391 t





L'aspect budgétaire (année 2012)

Fonctionnement :

dépenses	26 156 996 €H.T.
recettes	41 146 195 €H.T.
dont subventions communales	11 800 000 €H.T.
Tonnages des collectivités	117 232 tonnes
Soit : 92,10 € HT/tonne	39,53 € HT/habitant

Investissement :

dépenses réalisées	7 017 732 €H.T.
recettes réalisées	3 717 238 €H.T.



CHUTTT!!!

Ne jetez pas de verre entre 22h et 7h du matin

CHUTTT!!!

ne jetez pas de verre entre 22h et 7h du matin

UNIQUEMENT :

Les bouteilles



La collecte sélective

Les communes membres

Cette mission créée en 1993, a concerné 38 communes en 2012, soit **262 998** habitants au titre du recensement 2010.



Le dispositif de collecte sélective par apport volontaire

Le SIVOM de la Région Mulhousienne développe depuis 1993 une collecte sélective multi filières basée principalement sur l'apport volontaire. Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte est du ressort des communes.

Le réseau intercommunal de déchetteries

Il existe un réseau de 15 déchetteries intercommunales sur le périmètre du SIVOM situées à Bantzenheim, Brunstatt, Chalampé, Illzach, Kingersheim, Mulhouse-Bourzwiller, Mulhouse-Coteaux, Mulhouse-Hasenrain, Ottmarsheim, Pfstatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim et Wittenheim.

Les déchetteries sont des lieux clos et gardés où les habitants du périmètre du SIVOM de la région mulhousienne peuvent apporter leurs déchets recyclables, sauf les ordures ménagères qui restent collectées dans les poubelles habituelles.

Elles constituent un élément important du dispositif de collecte sélective mis en place par le SIVOM dans le cadre du plan de gestion des déchets.

Chaque habitant du périmètre du SIVOM est libre de se rendre dans la déchetterie de son choix, sans limite de volume en 2012. Une fois triés, les matériaux sont orientés vers différentes filières pour être traités ou valorisés. Au fur et à mesure de l'évolution de nos modes de consommation, de la nature des déchets que nous produisons, des évolutions techniques ou encore du respect de l'environnement, les déchetteries se sont adaptées pour accueillir de nouveaux types de déchets et offrir un maximum de services aux usagers.

La première déchetterie, celle de Bourzwiller a vu le jour dès 1990. La dernière-née en 2004 est celle de Pulversheim.

En avril 2012, le SIVOM a réceptionné les travaux de réaménagement et d'agrandissement de la déchetterie intercommunale de Sausheim pour un montant de 180 000 €HT. Ce réaménagement visait une meilleure capacité de stockage, l'optimisation de la qualité du service aux usagers, et une sécuri-

té accrue. Ainsi, 3 nouveaux quais ont été réalisés en plus d'un emplacement spécifique pour la collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) davantage sécurisé.

La sécurité est un maître-mot puisqu'une nouvelle signalétique a été mise en place, permettant d'identifier les zones réservées aux usagers de celles prévues pour les camions qui prennent en charge les bennes.

De même des garde-corps sécurisent les quais pour éviter tout incident lorsque les conteneurs sont enlevés pour être vidangés. Ces nouveaux équipements de sécurité ont été installés sur l'ensemble des déchetteries du SIVOM en 2012.

Citons également la réception directe sur le Centre de tri d'Illzach de particuliers ne pouvant accéder sur nos déchetteries compte tenu du gabarit de leur véhicule (présence d'un limiteur de hauteur à l'entrée des sites). 2 281 tonnes de déchets ont été ainsi réceptionnés en 2012.

Les catégories de tri sont nombreuses. Au tri traditionnel des ferrailles, déchets verts, gravats, bois, encombrants, des emballages ménagers (verre, papiers et cartons d'emballages, bouteilles plastiques) se sont rajoutés en 2007 les déchets d'équipements électriques et électroniques (petits et gros appareils électroménagers, réfrigérateurs, écrans de télévision, ordinateurs...), ainsi que les lampes fluorescentes et basses consommations usagées qui doivent être récupérées et traitées. Les déchets spéciaux dont certains toxiques sont récupérés sur la majorité des déchetteries (peintures et solvants, produits chimiques, piles, batteries de voiture, cartouche d'encre d'imprimantes usagées, huiles de vidanges). Les huiles de friture et les vêtements usagés complètent les catégories de tri qui s'élèvent au total à 20 sortes différentes.

Ce réseau de déchetteries contribue à une bonne gestion des déchets ménagers occasionnels tout en protégeant notre cadre de vie. Il évite la prolifération des dépôts sauvages.

Le bilan de d'activité 2012

En 2012, **56 997 tonnes de déchets** ont été collectées sur l'ensemble du réseau intercommunal de déchetteries (56 046 t en 2011 soit **+1,7 %**) dont :

- **51 347 tonnes** de matériaux dits « occasionnels » (gravats, déchets verts, métaux, bois, déchets spéciaux...) supérieur de **+1,6%** par rapport à 2011.
- **5 651 tonnes** de verre, de papier-cartons et de bouteilles plastique qui sont collectées dans toutes les déchetteries en parallèle des collectes sélectives dédiées à ces « matériaux » issus de la catégorie des ordures ménagères (points d'apport volontaire et porte à porte).

Les tonnages de déchets spéciaux (DTQD, Batteries, Piles, Huiles de vidange, Lampes et Tubes) dirigés vers les filières spécifiques de traitement et de valorisation se sont élevés à **444 tonnes (+13,2 %)**.

Après tri, les déchets encombrants résiduels non valorisables, soit **16 071 tonnes**, ont été transférés au centre de tri d'Illzach pour préparation et réexpédition.

En appliquant le ratio d'évacuation du centre de tri, leur mode de traitement à été le suivant :

- **41 %** ont été broyés pour être incinérés (Sausheim et autres usines),
- **59 %** ont été délestés en décharge.

Le taux de recyclage moyen en **2012** sur le réseau de déchetteries en comptabilisant le traitement et la valorisation des déchets spéciaux et des autres matériaux banals (déchets verts, gravats, ferrailles, bois, DEE, verre, cartons, plastiques, textiles) atteint **72 %**.

Ce taux est supérieur d'un point par rapport à 2011 ; il témoigne d'une bonne performance de tri au niveau des déchetteries intercommunales.

La collecte sélective en apport volontaire dessert l'ensemble du périmètre de compétence du SIVOM.

Des opérations spécifiques : la collecte de l'amiante

Depuis 2011, des campagnes de déstockage de déchets en fibrociment amiante sont organisées par le SIVOM. Elles comprennent une identification préalable des habitants-détenteurs de déchets amiantés, la diffusion aux participants de l'opération de collecte d'un protocole de manipulation et d'un kit d'équipement de protection individuelle. Le regroupement s'effectue le samedi sur le centre de tri d'ILLZACH, par le biais d'un prestataire agréé, la société FERRARI à Wittelsheim, qui prend en charge la collecte, le transport et le traitement des produits vers une filière réglementaire. Une participation de 50 € HT / tonne est demandée aux bénéficiaires de l'opération, et le SIVOM reçoit une subvention de l'Agence Départementale de la Maîtrise des Déchets du Haut-Rhin qui prend en charge les frais de conditionnement et de transport. Les quantités sont limitées à 500 kg maximum par famille.

Le secteur de SAUSHEIM, BALDERSHEIM, BATTENHEIM a initié cette nouvelle démarche de collecte au printemps 2011. **10 tonnes** de fibrociment amianté ont été collectées auprès de 29 habitants de ce secteur.

En 2012, trois opérations ont été menées sur 6 communes (Wittenheim, Habsheim, Dietwiller, Eschentzwiller, Zimmersheim, et Rixheim), elles regroupaient 178 participants (foyers) et ont permis de collecter au total 62,75 tonnes.

Des conteneurs de proximité

Pour faciliter le geste de tri, des conteneurs de proximité sont disposés sur la voie publique : on y dénombre 347 conteneurs pour le verre, 184 conteneurs pour le papier-carton et 123 conteneurs et aires grillagées pour la collecte des bouteilles plastiques.

Pratiquement, ces conteneurs sont regroupés sur 360 point-TRI dont :

- > **109 point-TRI plus** permettant de collecter les 3 matériaux : le verre, les papiers et cartons et les bouteilles plastiques.
 - > **69 point-TRI doubles** permettant de collecter 2 matériaux : le verre et les papiers-cartons ou plus rarement les bouteilles plastiques.
 - > **182 point-TRI simples** composés d'un seul conteneur (principalement pour le verre).
- Il est à souligner que les collectes sont

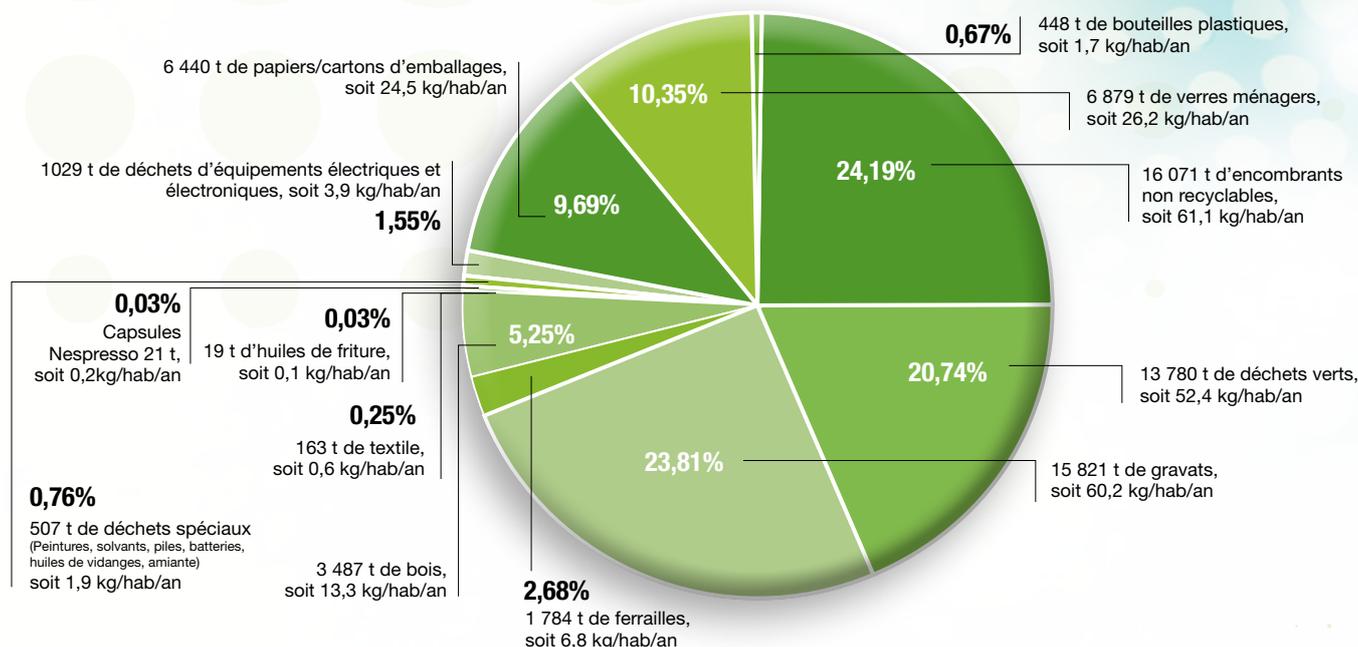
organisées en mono matériaux, sauf pour les 17 conteneurs enterrés mis en place en 2012 à Mulhouse - Centre et Mulhouse - Bourtzwiller. Les vidanges sont effectuées par le service PUPA de m2A pour le compte du SIVOM au titre de prestations de service.

Ont été collectées en apport volontaire en 2012 :

- 2 931 tonnes de papiers-cartons et de briques alimentaires
- 324 tonnes de bouteilles plastiques
- 5 019 tonnes de verre
- 832 t de multi-matériaux

En 2012, le dispositif de collecte sélective par apport volontaire (déchetteries et point-TRI) a permis de collecter 66 449 t réparties comme indiqué sur le graphe ci-après :

Tonnages collectés en apport volontaire (déchetteries et points TRI) : 66 449 t



Le dispositif de collecte sélective en porte à porte

Type "Eco-conteneurs"

Elle concerne environ 10 000 habitants, localisés dans les zones d'habitat vertical situées au quartier des Côteaux à Mulhouse, au Parc Ferrier à Pfstatt, dans les quartiers « Forêt » et « Chevreuils » à Lutterbach, le quartier « Bourgogne » à Riedisheim. La collecte sélective au Parc d'Entremont à Rixheim, précédemment incluse dans l'Eco-conteneur, a été intégrée dans la collecte sélective de la commune de Rixheim.

Les immeubles sont équipés de bacs roulants verrouillés operculés qui recueillent les papiers-cartons et bouteilles plastiques en mélange ; le ramassage se faisant une fois par semaine (mercredi).

> 213 tonnes en mélange en 2012.

Type "Bassin potassique"

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables :

Elle concerne les 10 communes du bassin potassique et la commune de Reiningue. Les maisons individuelles sont équipées de sacs jaunes translucides dans lesquels les habitants peuvent jeter les produits recyclables (bouteilles plastiques, papiers – cartons) et d'un bac bleu pour les Ordures Ménagères (OM). Elles disposent également d'un bac vert pour les déchets verts uniquement collecté de début mars à fin octobre. Les immeubles sont équipés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac marron pour les OM. Le ramassage des bacs OM se fait une fois par semaine ; celui des sacs et des bacs de collecte sélective se fait une fois toutes les 2 semaines.

> 2 490 tonnes en mélange pour le Bassin potassique

> 74 tonnes en mélange pour Reiningue

Collecte des déchets verts :

Ces communes disposent également d'un bac vert pour les déchets verts, uniquement collecté une fois par semaine de début mars à fin octobre.

> 3 393 tonnes de déchets verts.

Type "secteur de l'île Napoléon"

Cette collecte sélective a démarré en juillet 2009 sur les 6 communes de l'ancienne Communauté de communes de l'île Napoléon. La tournée de collecte sélective se fait 1 fois par semaine par le biais des sacs jaunes translucides identiques à ceux du bassin potassique et Mulhouse, sachant que la fréquence de collecte des OM est de 2 fois par semaine.

> 1 372 tonnes en mélange pour l'île Napoléon.

Type "Mulhouse"

Cette collecte a démarré sous forme de test en octobre 2007 sur le quartier de Dornach, une partie du quartier Haut Poirier et la rue Anvers au centre ville, soit 7 000 habitants. Le dispositif technique est le même que celui du bassin potassique, hormis les bacs à déchets verts.

Les fréquences de collecte sont toutefois différentes : 2 fois par semaine pour les OM et une fois par semaine pour la collecte sélective. Un effort important en matière de communication de proximité a été fourni avec le passage systématique d'une équipe de 3 ambassadeurs de tri du SIVOM.

> 402 tonnes en mélange pour ces quartiers.

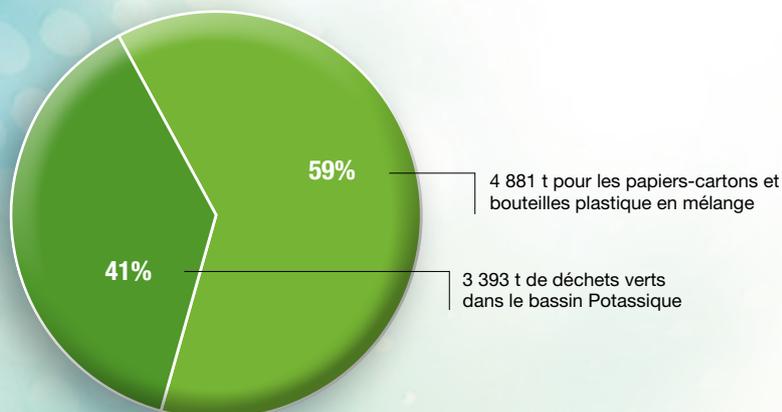
L'année 2013 sera l'année de la généralisation de la collecte sélective en porte à porte sur 100% de la ville de Mulhouse.

La collecte des cartons d'emballages du centre ville de Mulhouse

Il existe une collecte sélective des cartons des commerces du centre ville de Mulhouse organisée par le Sivom trois fois par semaine en soirée, avant le ramassage des Ordures Ménagères.

> 330 tonnes de cartons pour le centre ville de Mulhouse.

Tonnages collectés en porte à porte : **8 274 t**



Le bilan 2012

Quantité collectée en tonnes

Collectes sélectives brutes APPORT VOLONTAIRE	Sur les PointTRI	En Déchetterie	Total	Variation 2011
Papiers cartons et ELA	2 931 t	3 509 t	6 440 t	baisse -13,3 %
Flaconnage plastique	324 t	124 t	448 t	baisse -3,2 %
Multi-matériaux (point-TRI enterrés)	832 t		832 t	(démarrage)
Total	4 087 t	3 633 t	7 720 t	baisse -2,1 %
Verre	4 861 t	2 018 t	6 879 t	baisse -0,8 %
Total avec le verre	8 948 t	5 651 t	14 599 t	baisse -1,5 %

On constate au niveau de l'apport volontaire une baisse pour les collectes de P/C et plastiques de -2,1% non compensée par le porte à porte.

La collecte du verre évolue en dent de scie, de -0,9 % par rapport à 2011, mais reste supérieure à 2010 (+3,4%).

Collectes sélectives brutes APPORT VOLONTAIRE	Pop.	Tonnage collecté	Ratio hab/an	Variation 2011 sur tonnage
ECO-CONTENEUR	10 000	213 t	21,3 kg	baisse -4,9 %
BASSIN POTASSIQUE	47 669	2 490 t	52,2 kg	baisse -6,5 %
REININGUE	1 757	74 t	42,0 kg	hausse +7,2 %
MULHOUSE-DORNACH	7 000	402 t	57,4 kg	hausse +17,2 %
ILE NAPOLEON	29 181	1 372 t	47,0 kg	hausse +5,0 %
Total tous secteurs	95 607	4 551 t	47,6 kg	baisse -1,2 %
Cartons CVM		330 t		baisse -3,2 %
Total avec CVM	95 607	4 881 t	51,1 kg	baisse -1,4 %

En 2012, les tonnages collectés en porte à porte sont, comme l'apport volontaire, dans une tendance baissière, mais moins marquée cependant (-1,2% seulement).

Collectes sélectives brutes TOTALES	Pop. 2012	Tonnages Collectés 2012	Ratio 2012	Ratio 2011	Variation 2010 Sur kg/hab
APPORT VOLONTAIRE	262 998	7 720 t	29,4 kg	30,0 kg	baisse -2,0 %
PORTE A PORTE	95 607	4 881 t	51,1 kg	51,8 kg	baisse - 1,4 %
Total P/C&PLASTIQUE	262 998	12 601 t	47,9 kg	48,8 kg	baisse -1,8 %
VERRE	262 998	6 879 t	26,2 kg	26,4 kg	baisse - 0,8 %
Total CS	262 998	19 480 t	74,1 kg	75,2 kg	baisse -1,5 %

61,3 % des tonnages de PC et bouteilles plastique sont collectés en apport volontaire, dont 28,8% dans les déchetteries. **La collecte en porte à porte représente 38,7 %**

La collecte sélective

Qualité du tri des papiers, cartons et bouteilles plastique

En 2012, l'ensemble des collectes en apport volontaire et en porte à porte est trié au centre de tri d'Aspach-le-Haut, appartenant à la société COVED, dans le cadre d'un marché de tri et de commercialisation des fibreux, les corps creux plastique étant pris en charge par la société VALORPLAST (option filière du contrat éco-emballages).

Globalement, les refus de tri atteignent 974 tonnes pour 12 601 tonnes collectées, soit un taux global de refus de 7,7 % en nette augmentation par rapport à 2011, mais ce taux reste néanmoins très bas par rapport à des agglomérations similaires à la nôtre.

Le taux de refus reste plus faible en apport volontaire : 5,7 %
Il est plus élevé en porte à porte : 11,2 %, contre 9,21 % en 2011.

79 caractérisations ont été réalisées par le prestataire, soit 34 pour les flux multi matériaux, 18 pour les cartons des déchetteries, 18 pour les papiers-cartons en apport volontaire, 6 pour le carton du centre-ville de Mulhouse, et 3 pour le plastique en apport volontaire.

Les refus de tri ont été incinérés à l'usine d'incinération de Sausheim. La restitution des matériaux à 92,3% tient compte du déstockage de n-1.

La récupération des métaux ferreux et non ferreux

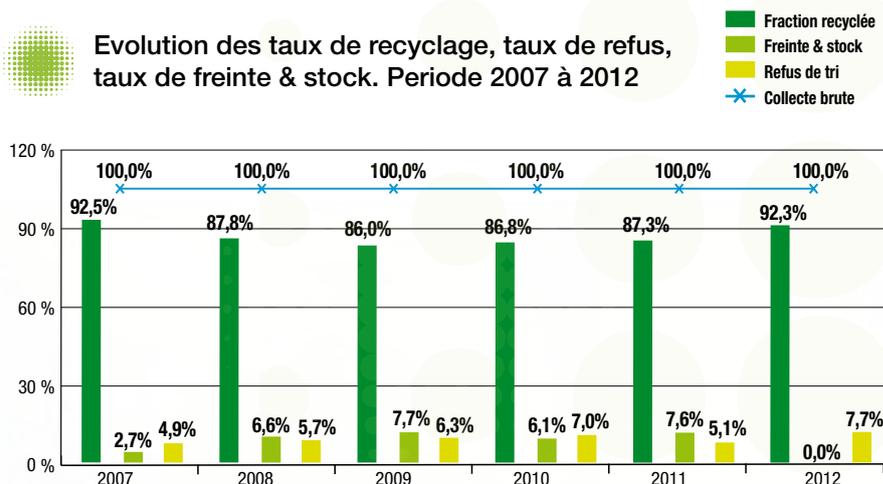
L'usine de Sausheim est équipée dès sa construction d'un système classique de dé-ferraillage (aimant) et d'un système dit « à courant de Foucault » destiné aux métaux non ferreux (Aluminium essentiellement) afin d'extraire les métaux des mâchefers après incinération. Depuis fin 2004, dans le cadre des travaux d'achèvement de l'usine, elle dispose également d'un dispositif d'extraction des métaux contenus dans les OM brutes avant incinération.

- 2 549 tonnes de métaux ferreux récupérées avant incinération,
- 645 tonnes de métaux ferreux extraites des mâchefers,
- 35 tonnes d'aluminium et autres non ferreux extraites des mâchefers.

Soit un total de 3 229 tonnes (-5,8 % / 2011).



Evolution des taux de recyclage, taux de refus, taux de freinte & stock. Période 2007 à 2012



Nota : Le taux de freinte est à zéro en raison du déstockage et livraison de matériaux comptabilisés dans le bilan des matériaux recyclés de l'année, sur la base en partie des déclarations à Eco-Emballage.

Ces tonnages sont issus des tonnages d'ordures ménagères des communes du SIVOM et des collectivités clientes.

Le SIVOM commercialise uniquement les métaux ferreux et non ferreux extraits des mâchefers. Les métaux avant incinération relèvent du contrat d'exploitation de l'usine; l'exploitant en fait donc son affaire.

Ces métaux récupérés en amont de l'incinération n'étant pas définis dans un standard propre aux prescriptions d'Eco-Emballages, ce dernier considère ce gisement comme les métaux extraits sur mâchefers (taux de recyclage de 50 % et soutien unitaire identique). Compte tenu de la particularité du procédé, Eco-Emballages a décidé d'étudier le cadre d'un nouveau standard au même titre par exemple que les métaux de TBM (traitement biologique et mécanique).

La prévention de la production de déchets

Le compostage domestique

La prévention concerne toutes les actions se situant avant la collecte des déchets. L'enjeu est donc d'éviter de produire des déchets, ou encore de retarder l'abandon d'un produit, ce qui permet de réduire la quantité de déchets à traiter par la collectivité. Dans ce sens, la prévention est complémentaire de la collecte sélective.

Le SIVOM, en partenariat financier avec le Conseil Général du Haut-Rhin et l'ADEME, a lancé dès 2006, une opération test de promotion du com-

postage sur 5 communes pilotes, avec pour objectif de réduire la part des déchets fermentescibles de cuisine dans les ordures ménagères, ainsi que les déchets verts de jardin. Il s'agit d'une démarche très performante pour réduire les déchets à la source, puisque l'on estime sur la base de l'évaluation faite par l'ADEME au niveau national que la réduction des déchets peut atteindre en moyenne :

- 65 kg/hab/an pour les déchets de cuisine,
- 70 kg/hab/an pour les déchets verts de jardin.

En réduisant ces déchets à la source, on épargne à la collectivité leur traitement à un coût qui va croissant sous l'impulsion des réglementations qui visent légitimement une meilleure protection de l'environnement et le développement durable.

Par conséquent, ces actions de sensibilisation et d'information proposaient de diffuser auprès des habitants un composteur de 400 litres de volume par foyer au prix réduit de 15 € TTC, le prix d'acquisition étant de 40 euros.

Suite au succès de l'opération pilote, le SIVOM a décidé d'étendre celle-ci sur l'ensemble du périmètre syndical en organisant des journées d'information et de sensibilisation sous forme de salon avec présentation d'un composteur en fonction, et la possibilité pour les habitants d'acheter et de repartir avec leur composteur. Une conférence sur l'utilisation du composteur, animée par le Directeur de la société ANNA-COMPOST, concluait ces journées.

Le bilan cumulé 2006 / 2012

30 journées de sensibilisation, de promotion sur le compostage domestique ont été mises en œuvre par le SIVOM depuis 2007. Il n'y a pas eu de campagne spécifique en 2012, mais le SIVOM continue de vendre des composteurs selon les demandes qu'il reçoit.

A fin 2012, ce sont ainsi 10 600 composteurs individuels qui ont pu être placés

chez les habitants en habitat pavillonnaire. Le taux d'équipement obtenu à ce jour, sur la référence de l'habitat pavillonnaire, sur le périmètre du SIVOM, est en moyenne de 25 %.

Les résultats sont très bons dans les petites et moyennes communes, et plus mitigés pour les grandes communes.

A partir de 2014, le futur programme

de prévention des déchets en cours d'élaboration sur le périmètre de Mulhouse Alsace Agglomération relancera une action de promotion de compostage individuel.

L'aspect budgétaire (année 2012)

Fonctionnement :

dépenses	6 230 012 €H.T.
recettes	9 881 601 €H.T.
dont subventions communales	3 100 000 €H.T.
Tonnages des collectivités	75 554 tonnes
Soit : 41,00 € HT/tonne	11,79 € HT/habitant

Investissement :

dépenses réalisées	508 284 €H.T.
recettes réalisées	363 097 €H.T.





Les stations d'épuration du SIVOM

Le traitement des eaux usées domestiques et industrielles est mis en œuvre dans les 6 stations d'épuration suivantes : Sausheim, Ruelisheim, Feldkirch, Pulversheim, Berrwiller et Wittelsheim. Les stations de Sausheim, Ruelisheim, Feldkirch et Pulversheim sont gérées par la société Véolia. La lagune à Berrwiller est gérée par le SIVOM et la commune d'implantation. La station de Wittelsheim, confiée à la Société Lyonnaise des Eaux, traite les eaux usées de Staffelfelden, Richwiller et de Wittelsheim.

La station d'épuration de Sausheim :

L'exploitation

Cette station de type biologique est la plus importante du dispositif par sa taille. Mise en service en 1987, elle a été réceptionnée le 01 janvier 1989. Cette station de 480 000 équivalents habitants reçoit chaque année environ 27 millions de m³ d'eaux usées à traiter.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, un contrat d'exploitation pour une durée de 12 ans lie le SIVOM avec son exploitant, la société Véolia.

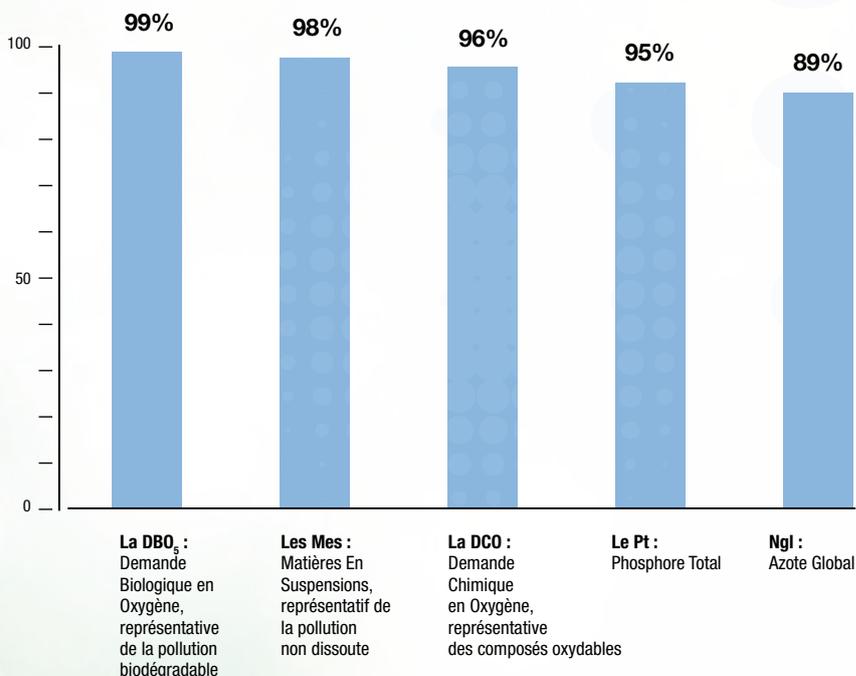
En plus des effluents domestiques des communes de Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Flaxlanden, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Reiningue, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Zillisheim, Zimmersheim, et du Syndicat de la Basse Vallée de la Doller, elle traite les eaux usées des industriels de l'agglomération mulhousienne. Ces sociétés, en raison de l'importance de leurs volumes rejetés et de la qualité de leurs effluents, sont directement associées aux investissements et à la gestion de la station d'épuration par une convention.

La station répond aux normes européennes en matière de traitement de l'azote et du phosphore.

Principaux chiffres pour l'année 2012

- > **Volume d'eau traitée :**
23 590 623 m³
- > **Boues produites :**
21 421 t à une siccité de 25,6%
dont la totalité a été incinérée
- > **Coût total d'exploitation de la station d'épuration de Sausheim :**
8 507 056,86 € TTC
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 1 449 803 €

Rendement épuratoire



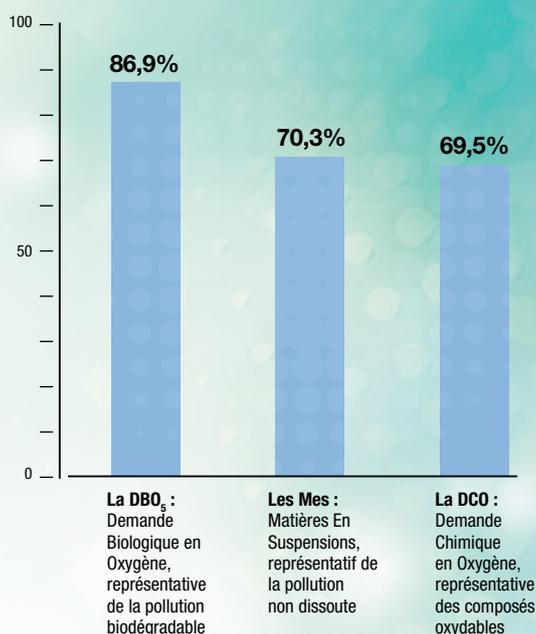
La lagune de Berrwiller

Cette station, construite en 2004, n'a rien d'une station classique dont les ouvrages sont le plus souvent en béton. Ici, ce sont 3 lagunes, qui font office de bassins : 2 bassins d'aération de 1 773 m³ chacun, et 1 bassin de décantation de 780 m³. Le procédé d'épuration est entièrement biologique, comme dans une station classique. Elle a été réceptionnée fin 2005. La gestion s'effectue en régie, par la commune de Berrwiller. Le coût total de la construction de la station d'épuration s'élève à 534 118 €.

Principaux chiffres pour l'année 2012

- > **Coût d'exploitation de la station d'épuration : 31 906,11 €**
- > **Volume d'eau traitée estimé : 119 720 m³**
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) : 2 440 €**

Rendement épuratoire



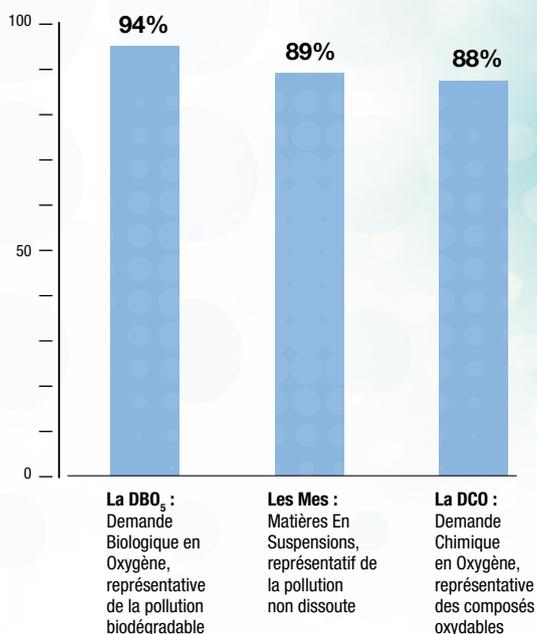
La station d'épuration de Feldkirch :

Station de type biologique, construite en 1974, exploitée par la société Véolia. Elle traite les eaux usées des communes de Bollwiller et Felkirch.

Principaux chiffres pour l'année 2012

- > **Coût d'exploitation : 94 309,57 € TTC**
- > **Volume d'eau traitée : 684 898 m³**
- > **Boues produites : 1 144 t à une siccité de 1,29% dont la totalité a été incinérée**
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) : 0 €**

Rendement épuratoire



Le traitement des eaux usées

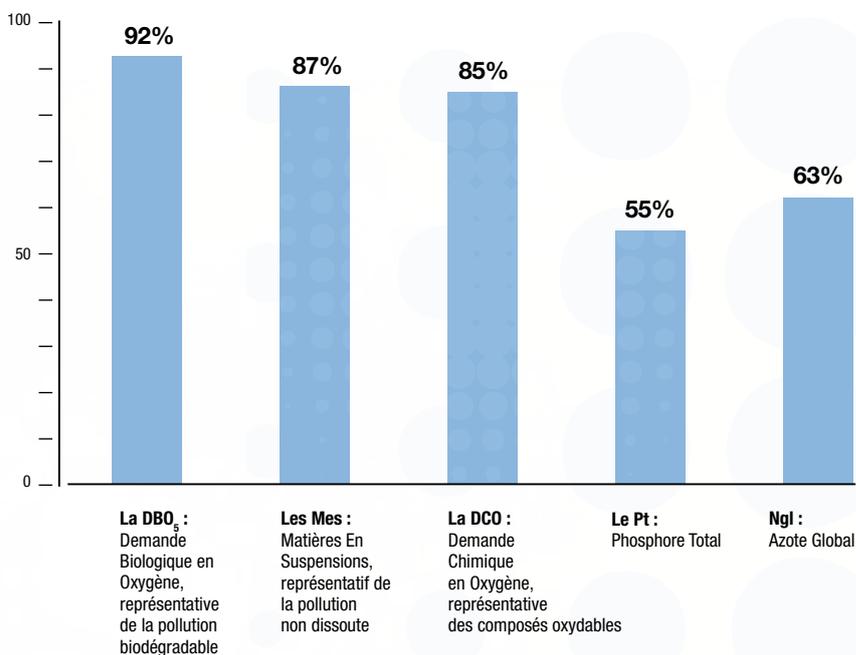
La station d'épuration de Pulversheim :

Station de type biologique, construite en 1976, exploitée par la société Véolia. Elle traite les eaux usées de la commune de Pulversheim.

Principaux chiffres pour l'année 2012

- > **Coût d'exploitation :**
157 445 € TTC
- > **Volume d'eau traitée :**
179 485 m³
- > **Boues produites :**
978 t à une siccité de 1.36% dont la totalité a été incinérée
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 6 965 €

Rendement épuratoire



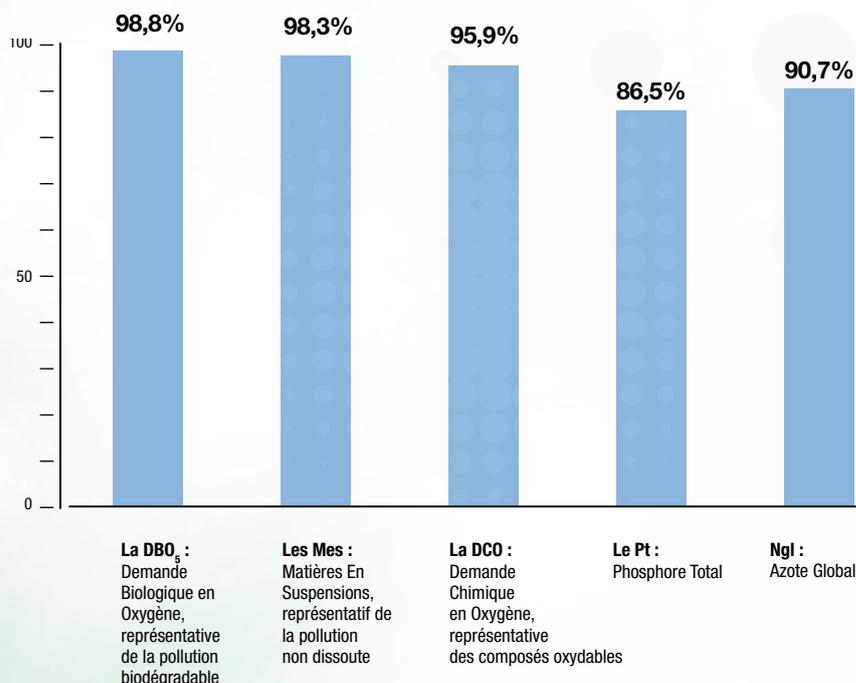
La station d'épuration de Ruelisheim :

Station de type biologique, construite en 1974, exploitée par la société VEOLIA EAU. Elle traite les eaux usées des communes de Ruelisheim, Wittenheim, Kingsheim, ainsi qu'une partie de celles de Richwiller. Elle traite également celles des communes de Baldersheim et Battenheim, communes clientes du SIVOM.

Principaux chiffres pour l'année 2012

- > **Coût d'exploitation :**
762 588,33 € TTC
- > **Volume d'eau traitée :**
2 888 963 m³
- > **Boues produites :**
2 119 t à une siccité de 32,7 % dont la totalité a été valorisée par compostage
- > **Prime d'épuration (Agence de l'Eau) :** 223 357 €

Rendement épuratoire



La station d'épuration de Wittelsheim :

Les eaux usées de Staffelfelden et une partie de celles de Richwiler sont traitées à la station d'épuration de Wittelsheim.

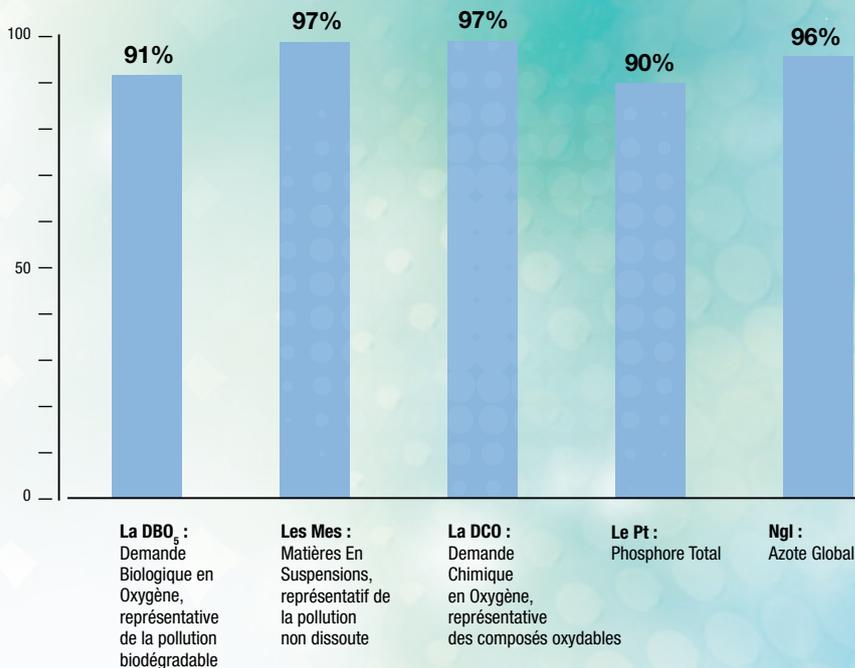
Principaux chiffres pour l'année 2012

> Coût d'exploitation : 72 950 € à la charge du SIVOM

> Volume d'eau traitée : 2 558 048 m³



Rendement épuratoire



Les principaux travaux réalisés par le SIVOM (année 2012)

DEPENSES PRINCIPALES 2012	Montants
STEP Sausheim	133 169,51 € T.T.C.
STEP Pulversheim	1 426 637,79 € T.T.C.
STEP Ruelisheim	32 858,22 € T.T.C.
Lagune Berrwiller	1 894,46 € T.T.C.

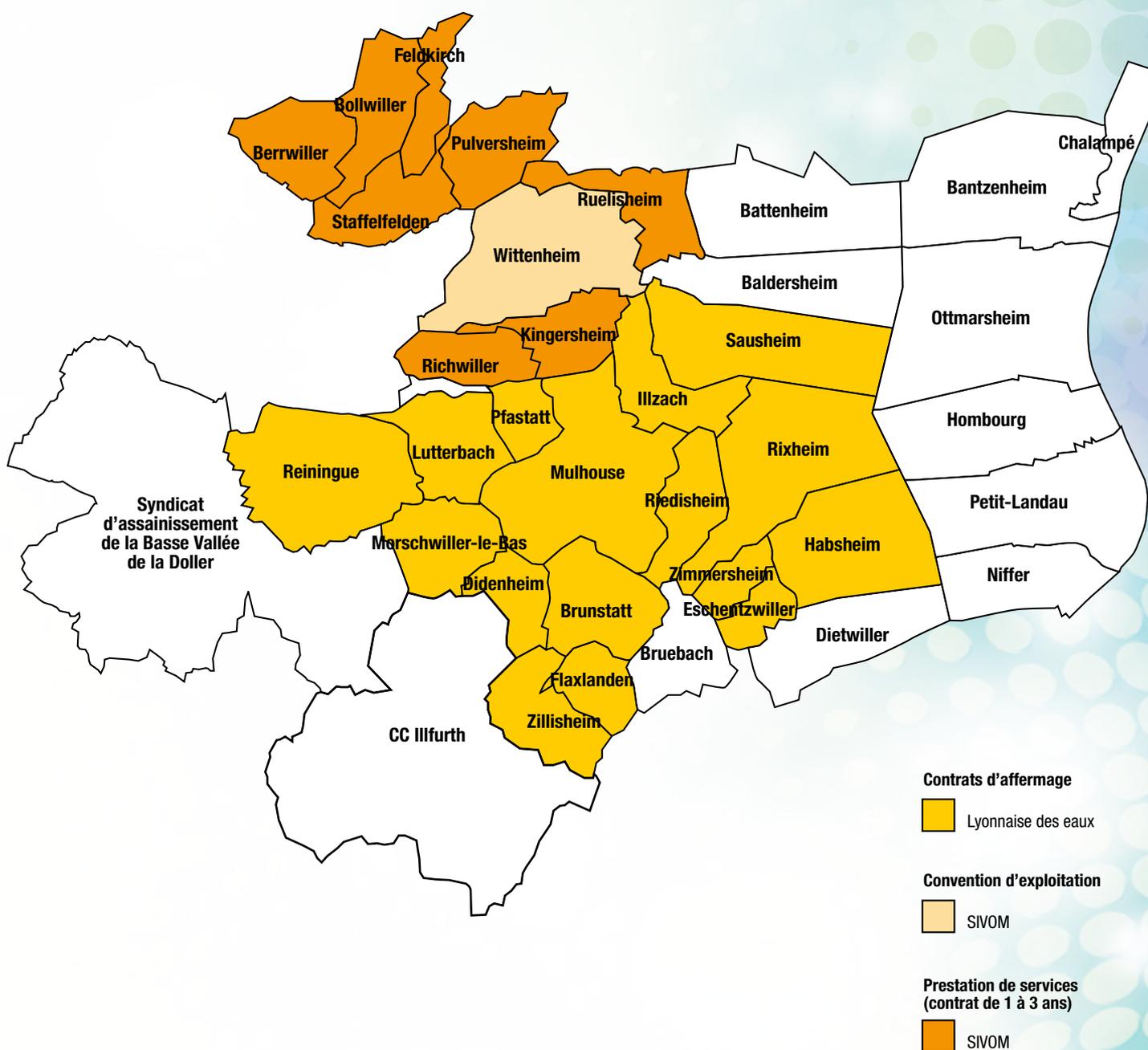




La gestion des réseaux d'assainissement

Les communes membres

Cette mission créée en 1993, a concerné 25 communes en 2012, soit **244 205 habitants** (chiffre INSEE 2010).



L'entretien des réseaux

Les réseaux d'assainissement permettant la collecte et le transport des eaux usées sont gérés soit par des contrats de prestation de service, soit par un contrat d'affermage.

Le contrat d'affermage

Lyonnaise des Eaux :

L'entretien du service de l'assainissement pour 16 des communes membres (Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Flaxlanden, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwillerle-Bas, Mulhouse, Pfastatt, Reininque, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Zillisheim et Zimmersheim) a été confié par un contrat d'affermage le 27 janvier 1993, à la société Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans.

Le service d'assainissement comprend la collecte et l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales dans les limites du périmètre des 16 communes et concerne l'ensemble des ouvrages correspondants, à l'exclusion de la station d'épuration de Sausheim et de ses ouvrages annexes. Il porte également les dépenses liées à son entretien (réparation, remplacement).

Le contrat d'affermage prévoit également la prise en charge par le fermier des annuités d'emprunts initiaux contractés tant par le SIVOM que par les communes membres, afférentes aux travaux d'assainissement réalisés à la date du contrat.

En contrepartie du service rendu, la Lyonnaise des Eaux perçoit une rémunération dont la valeur est fixée pour la durée du contrat et qui est calculée à partir de chaque m³ d'eau soumis à la redevance d'assainissement.

Principaux chiffres pour l'année 2012

longueur totale du réseau	757 272 m
longueur curée	53 517 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	33 041 m
nombre de tabourets-siphons total	22 125
nombre de tabourets-siphons curés	18 779
nombre de contrôle et entretien dessableurs	22
rémunération fermier	0,7940 €HT/m ³

Une convention d'exploitation

Le SIVOM a signé une convention avec la ville de Wittenheim pour l'entretien par ses soins pour le compte du SIVOM de ses réseaux d'assainissement.

Principaux chiffres pour l'année 2012

longueur totale du réseau	76 171 m
longueur curée	70 000 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	2 902 m
nombre de tabourets-siphons total	2 856
nombre de tabourets-siphons curés	2 856
nombre de contrôle et entretien dessableurs	0



Prestation de service

(contrat de 1 à 3 ans)

Le SIVOM organise chaque année une consultation pour l'entretien des réseaux et autres ouvrages d'assainissement des communes de Berrwiller, Bollwiller, Feldkirch, Kingersheim, Pulversheim, Richwiller, Ruelisheim et Staffelfelden.

Principaux chiffres pour l'année 2012

longueur totale du réseau	165 129 m
longueur curée	61 492 m
linéaire de canalisations inspectées par la caméra	9 622 m
nombre de tabourets-siphons total	6 869
nombre de tabourets-siphons curés	5 829

Autres missions du service assainissement

nombre de stations de relevage	26
nombre d'enquêtes notaire	813
nombre d'instructions PCCU*	597
nombre de demandes de raccordement	316
Accessoires voiries	452

*Permis Construire Certificat Urbanisme

Les travaux réalisés par le SIVOM (année 2012)

Outre l'exploitation des réseaux, le transfert de compétence des communes vers le SIVOM a porté sur les investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

Sont exclues de la charge du service intercommunal, les opérations d'aménagement publiques ou privées où la création des réseaux est à la charge de l'aménageur.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Réseaux

DEPENSES principales ttc investissement (CA 2012)

DEPENSES PRINCIPALES 2012	Montants
Accessoires de voirie	98 714,14 € €
Autosurveillance des réseaux	6 578,00 € €
Bollwiller élimination ECP	279 968,95 € €
Bollwiller rue du Ruisseau	361,67 € €
Contrôle réseau par caméra	79 560,51 € €
Eschentzwiller Grand'Rue	3 213,15 € €
Eschentzwiller rue de Habsheim	33 332,52 € €
Etudes temps de pluie Bassin potassique	10 935,76 € €
Flaxlanden Kirchmattengraben	4 567,23 € €
Flaxlanden rue Bingler	85 594,55 € €
Gestion dynamique des réseaux	3 004,74 € €
Lutterbach rue Briand	43,07 € €
Lutterbach rue Jaures	63 932,23 € €
Plan de zonage d'assainissement bassin potassique	7 056,40 € €
Puits d'infiltration	26 112,66 € €

Pulversheim rue Branly	50,00 € €
Réhabilitation réseaux	420 324,23 € €
Renouvellement station de relevage	17 879,98 € €
Riedisheim rue Bateliers	851,12 € €
Rixheim rue de Mulhouse	369 205,69 € €
Rixheim rue Zumstein	188 576,12 € €
Sausheim Grand'Rue	77 338,60 € €
Sausheim rue Henner	1 132,68 € €
Travaux bassins versaux ruraux	54 923,28 € €
Travaux divers	342 566,55 € €
Travaux eaux pluviales	98 644,98 € €
Travaux rehausse couvercles regard visite	168 913,58 € €
Wittenheim BO 11	411 642,13 € €
Wittenheim BO 12 Fossé	139 967,73 € €
Zillisheim rue des Fleurs	4 822,81 € €
Zillisheim rue Didenheim	49 251,94 € €
TOTAL	3 049 067,00 € €

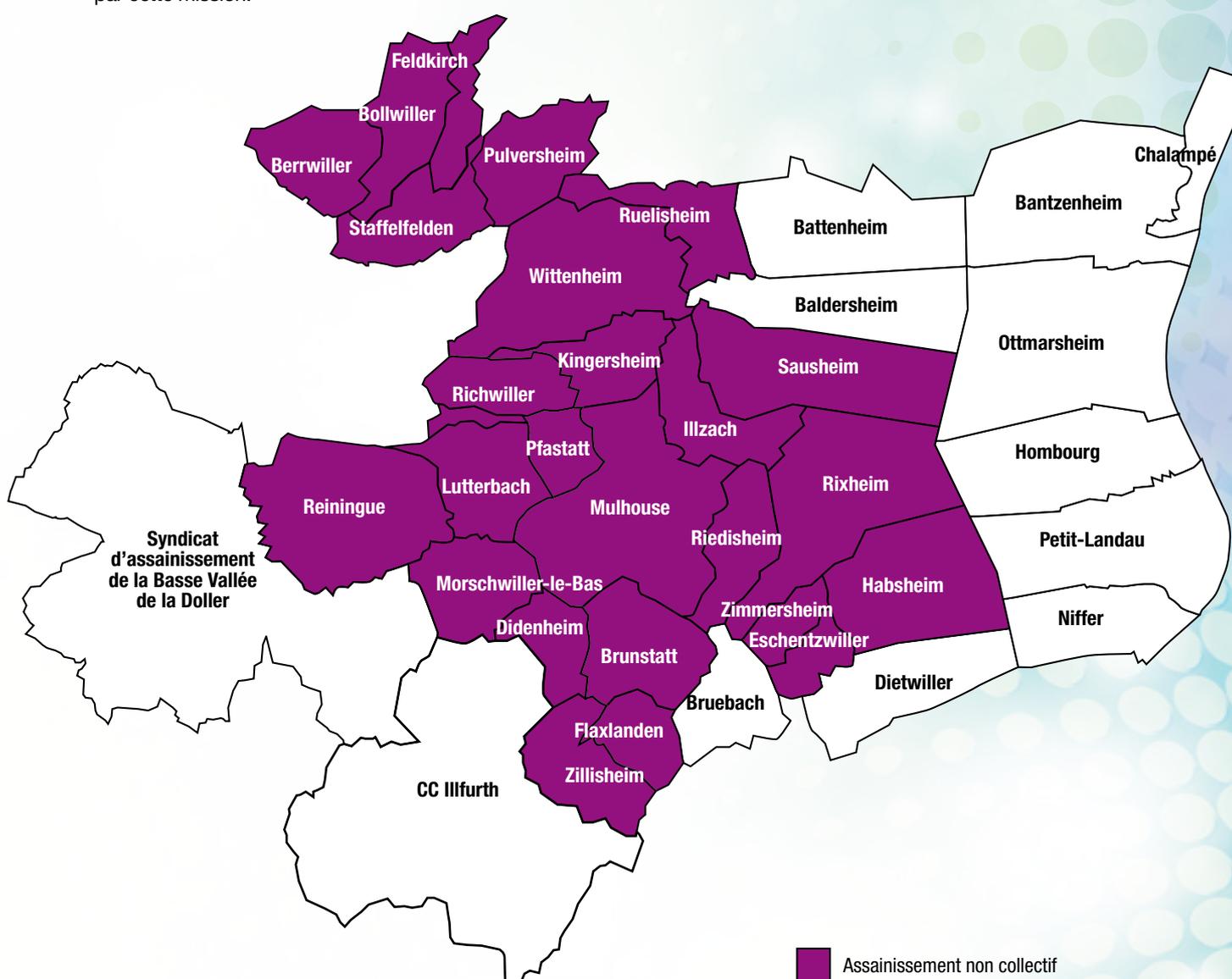




L'assainissement non collectif

Les communes membres

Mission créée en 1999.
En 2012, ce sont 25 communes, soit **244 205 habitants** (chiffre INSEE 2010), qui sont concernées par cette mission.



Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Les missions qui incombent à ce service viennent en application des dispositions des lois sur l'eau (1996 et 2006) et sont pour l'essentiel :

1. Nouvelle installation :
 - contrôle de conception et d'implantation
2. Installation existante :
 - contrôle diagnostic (ou 1^{er} contrôle de bon fonctionnement)
 - contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement
 - contrôle à l'occasion de la cession d'un immeuble.
3. Une installation aux normes des textes réglementaires de 1996 et 2006 est vérifiée tous les 4 ans.
4. Une installation qui est conforme aux normes en vigueur au moment de sa réalisation et qui fonctionne dans les mêmes conditions depuis cette date, est vérifiée tous les 2 ans afin de constater l'apparition éventuelle d'éléments qui perturberaient le fonctionnement actuel de l'installation ; ce qui entraînerait une obligation de mises aux normes.

5. Enfin les installations qui doivent être réhabilitées dans un délai de 6 mois seront contrôlées régulièrement jusqu'à réalisation des travaux. Une fois réhabilitées, elles seront contrôlées tous les 4 ans.

Ce service, classé « service à caractère industriel et commercial », met en œuvre une redevance payée par l'utilisateur et couvrant le coût du service rendu.

Le montant de la redevance d'assainissement non collectif a été fixé comme suit :

• Parts de la redevance d'assainissement non collectif destinées à couvrir les charges pour :

- le diagnostic initial des installations existantes..... 81,65 €
- le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes..... 81,65 €
- le contrôle à l'occasion de la cession d'un immeuble... 81,65 €

• Part de la redevance d'assainissement non collectif destinée à couvrir les charges pour :

- le contrôle de la conception et la réalisation des installations neuves..... 173,74 €

Principaux chiffres pour l'année 2012

Nombre total d'ANC	465
Nombre visites effectuées par le SIVOM en 2012	180
Dont installations conformes (visite tous les 4 ans)	44
Dont installations non conformes sans risque pour l'environnement (visite tous les 2 ans)	129
Dont installations non conformes avec risque pour l'environnement (visite tous les ans)	7

Total budget assainissement

- > Gestion intercommunale des réseaux d'assainissement
- > Le traitement des eaux usées (épuration)
- > Assainissement non collectif

Fonctionnement :

dépenses	15 026 739 €T.T.C.
recettes	19 420 652 €T.T.C.

Investissement :

dépenses	5 813 925 €T.T.C.
recettes	3 795 160 €T.T.C.

Redevance d'assainissement collectif 2012 : 1,6316 €H.T./m³

sauf pour les communes suivantes :

Berrwiller	1,5151 €H.T./m ³
Bollwiller	1,5151 €H.T./m ³
Feldkirch	1,5099 €H.T./m ³



La communication

Les différents outils

Pour assurer la promotion de ses activités et la diffusion de son image, le Sivom de la région Mulhousienne s'est doté de nombreux outils.

Les principaux axes de communication du syndicat concernent : la collecte et le traitement des déchets et la collecte et le traitement des eaux usées.

Les différents outils de la communication de l'année 2012 sont :

Un vert et Bleu junior :



Ce document destiné aux écoles primaires du périmètre présentait le thème du papier – carton, son histoire, sa fabrication, son recyclage. Distribué et commenté par les ambassadrices du tri dans les écoles primaires, c'est un outil grandement apprécié des élèves et enseignants.

Jeu de l'oie du tri

En complément des outils déjà disponibles (Trigolo, Madame poubelle ...), réalisation d'un jeu de l'oie du tri pour expliquer le tri des déchets aux enfants.



Deux vert et bleu : janvier et juin



Véritable moyen de communication grand public, le vert et bleu est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre syndical. Ces deux numéros abordaient les thèmes suivants : la réduction des déchets, les opérations de déstockage de déchets d'amiante, les travaux d'extension de la déchetterie de Sausheim mais également des informations pratiques et réglementaires en assainissement : déclaration des puits et forages, entretien des avaloirs de gouttière, stop aux lingettes dans les toilettes, la PAC

Totem Step/ UIRU

Réalisation d'un totem de signalisation à l'entrée de l'usine et de la station d'épuration de Sausheim.



Plaquette institutionnelle



Réactualisation de la plaquette de présentation du Sivom de la Région Mulhousienne : ses missions, son périmètre d'intervention...

Réalisation d'un film de présentation du fonctionnement de la station d'épuration de Sausheim et de l'usine d'incinération

Ce film a été réalisé en 2 versions : l'une à destination des enfants est présentée lors des visites de sites des écoles ; ludique, il explique le fonctionnement des installations et permet de voir l'ensemble des équipements et notamment ceux que nous ne pouvons pas faire visiter pour des raisons de sécurité. La seconde version plus technique est présentée aux adultes.



Fiches de visites



Réalisation d'une fiche de visite remise à chaque personne se rendant sur place. Cette fiche détaille clairement les étapes de traitement de la station et de l'usine.

La communication

Les principales opérations de communication de l'année 2012 sont :

Inauguration de l'extension de la déchetterie de Sausheim



Le 13 avril, inauguration de l'extension de la déchetterie de Sausheim en présence des élus.

1ères rencontres nationales de l'assainissement :



Les 18 et 19 octobre 2012 derniers se sont tenues les 1ères Rencontres Nationales de l'Assainissement Collectif au Parc Exposition de Mulhouse co-organisées par le SIVOM de la région Mulhousienne, m2A et la Ville de Mulhouse.

Ces 1ères Rencontres Nationales ont apporté des réponses concrètes et opérationnelles aux différents participants qu'ils soient élus, issus d'administrations, professionnels de l'assainissement, ou simplement usagers. Pas moins de 380 participants sont

venus de toute la France (issus de 42 départements), et même de Belgique et du Cameroun pour échanger, partager, imaginer, confronter leurs expériences et leurs pratiques ou tout simplement pour s'informer, autour d'ateliers et de conférences portant notamment sur la réglementation, les enjeux de demain en assainissement collectif, l'exploitation des réseaux.



Avec un point d'orgue : la visite des installations de la station d'épuration des eaux usées à Sausheim et de l'usine voisine de valorisation énergétique des résidus urbains où sont incinérées les boues d'épuration conjointement avec les ordures ménagères.

Une innovation majeure, unique en France.



Action de sensibilisation au tri sélectif : "c'est vachement bien !"



Lors des journées d'octobre au parc des expositions, le stand « Le Lait dans tous ses états » a accueilli durant dix jours une animation : la réalisation au jour le jour d'une vache grandeur nature en briques de lait recyclées, réalisée à l'aide d'une artiste du Sundgau.

Cette animation a entraîné une vraie action de solidarité, puisque cet objet d'art a été acheté par le SIVOM et la somme a été reversée par l'association « Les éleveurs de bovins du Haut-Rhin » aux Restos du cœur.

L'objet a été ensuite remis à l'association le CINE de Lutterbach.

Bouteilles et bocaux en verre

Triez ! C'est recyclé



Le tri et le recyclage de vos pots, bocaux
et bouteilles en verre permettent de donner
une seconde vie aux emballages.

Continuons ensemble à préserver notre environnement.





Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex
Tél 03 89 43 21 30 - e-mail : contact@sivom-mulhouse.fr
Site internet : www.sivom-mulhouse.fr